



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
SÉANCE DU 08 FEVRIER 2019

Envoyé en préfecture le 11/02/2019

Reçu en préfecture le 11/02/2019

Affiché le

ID : 077-257701748-20190208-DCS2019_04-DE

N° DCS2019/04

Nombre de délégués :

- En exercice	61
- Présents	39
- Votants	40
- Représentés	01
- Absents	21

Date de Convocation

31 janvier 2019

Date d'Affichage

15 février 2019

OBJET :
**INFORMATION SUR LA LISTE DES MARCHES PUBLICS
CONCLUS POUR L'ANNEE 2018**

L'an deux mille dix-neuf, le 08 février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur James CHERON, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SOLAZZO, BARDIN, PATY, MUNOZ, Mme PLANADE, M. DA COSTA FERREIRA, Mme GODON, M.M. DELALANDRE, POUSSEL, BUZZI, Mme QUERMELIN, M. FONTAINE, Mme HONDERLIK, M.M. CHERON, AFONSO Manuel, Mmes CHARET, SAGOT, M. AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. TROUVE, MAILLARD, CHOLLET, GOSSEREZ, THILLAYS, AFONSO Jean.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M.M. OZOG, GOLDSTEIN, RODRIGUEZ, Mme KLEIN, M. RICHETIN.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M.M. CHIANESE, SIMONET.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. FONTELLIO.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

Mmes ROBBE, FAUCONNET, BOUNIOUX, VILLIERS, BELTRAN, M. YWANNE.

Représentés : Mme BLANCHET représentée par Mme CHARET.

Absents :

M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, LENARDUZZI, Mes JAMET-SYLVESTRE, TIMON, M.M. DA SILVA, LEDOUX, CADET, CHON, CHEREAU, OLLAR, Mme PRAT, M.M. DEMONT, ALLAIN, Mme GRIERE, M.M. CHOMET, BOITEUX, Mme HECTOR, M. CHAUVET.

Secrétaire de séance : Monsieur Damien BUZZI, délégué titulaire, Secrétaire du Bureau.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Syndical :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-19,

VU Le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, notamment son article 107,

**LE CONSEIL SYNDICAL ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE A L'UNANIMITÉ,**

- De prendre connaissance de la liste des marchés publics conclus en 2018,
- D'autoriser Monsieur le Président à publier la liste sur le profil acheteur achatpublic.com, ainsi que sur le site internet du SIRMOTOM,
- De mandater Monsieur le Président pour effectuer toutes les démarches de nature à exécuter la présente décision.

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS POUR L'ANNEE 2018			
N° ET OBJET DU MARCHÉ	TYPE DE PROCEDURE	DATE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ	NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE
MARCHE DE TRAVAUX			
<i>Montant égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT</i>			
-	-	-	-
<i>montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-
<i>Montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-
MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES			
<i>Montant égal ou supérieur à 25 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT</i>			
Location d'un photocopieur	MAPA< 25.000 € H.T.	12/03/2018	DACTYL BURO DU CENTRE 2 avenue de la Prospective 18021 BOURGES CEDEX
<i>Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-
<i>Montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-

Fait et délibéré le 08 février 2019,
Pour extrait conforme,

Le Président
James CHERON



Envoyé en préfecture le 11/02/2019
Reçu en préfecture le 11/02/2019
Affiché le
ID : 077-257701748-20190208-DCS2019_04-DE